



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 2478

Texte de la question

MOYENS DE LA DÉFENSE NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Bouchet, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Claude Bouchet. Monsieur le Premier ministre, les actes terroristes inqualifiables que notre pays a subis il y a dix jours vous ont conduit à activer le plan Vigipirate « alerte attentat ». Toutes nos forces sont mobilisées. Cela rassure et reconforte nos concitoyens.

Aux côtés des forces de police et de gendarmerie, les armées assurent un rôle majeur dans ce déploiement. Déjà présents sur les théâtres extérieurs, nos soldats – 10 000 hommes – sont déployés sur le sol national. C'est leur devoir, ils le savent et l'assurent avec tout le professionnalisme qui les caractérise.

Nos armées sont particulièrement sollicitées. Le Président de la République a annoncé lors de ses vœux aux armées qu'il fallait revoir le rythme envisagé de la déflation des effectifs. Je rappelle que la loi de programmation militaire prévoit plus de 30 000 suppressions de postes d'ici à 2019, et que le groupe UMP s'était opposé à cette réduction des effectifs.

Monsieur le Premier ministre, mes questions sont simples.

L'actualité dramatique de ces derniers jours ne doit-elle pas nous pousser à cesser définitivement de procéder à une telle diminution des effectifs afin de maintenir les capacités opérationnelles de nos armées ?

Par ailleurs, il semble que ces propositions se fassent à budget constant, à budget contraint devrait-on dire. Faire du budget de la défense une variable d'ajustement en cette période de troubles et de dangers ne serait pas compris par nos concitoyens, qui attendent maintenant des réponses fortes et claires.

En un mot, comme le disait le général de Gaulle, « Valeur militaire, vertu des armes, services des soldats »... « De tout temps, la France a su fournir ces richesses à foison. Mais il y faut une âme, une volonté, une action nationale, c'est-à-dire une politique ». (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Vous avez raison, monsieur le député, d'évoquer l'esprit du général de Gaulle dans cet hémicycle. Il doit évidemment nous animer et nous inspirer, notamment devant des défis aussi graves.

Comme Jean-Yves Le Drian, qui est en déplacement aujourd'hui, a eu l'occasion de le souligner dès la semaine dernière, en répondant notamment à vos questions sur notre engagement en Irak, les événements tragiques de la semaine du 7 janvier et la forte contribution que les forces armées ont apportée sans délai aux forces de sécurité publique dans ces heures de crise pour la nation ont permis notamment de mobiliser 10 500 militaires en renfort autour des sites sensibles. C'est sans précédent. Nous avons tous des témoignages sur les applaudissements qui ont accueilli l'arrivée de nos soldats devant des synagogues, des écoles confessionnelles, des mosquées, et je veux rendre ici hommage à l'engagement de nos militaires, qui accomplissent pleinement cette mission de sécurité. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Face à cette situation exceptionnelle, le Président de la République a estimé la semaine dernière, lors de ses vœux aux armées, sur le *Charles de Gaulle*, que le rythme de réduction des effectifs militaires devait être revu et adapté. Dans cette circonstance, le chef de l'État a demandé au ministre de la défense de lui proposer des solutions pour revoir le rythme de la réduction des effectifs du ministère de la défense programmée pour les trois prochaines années et l'adapter à l'environnement auquel nous sommes brutalement confrontés.

Jean-Yves Le Drian travaille avec le chef d'état-major des armées pour déterminer où doit porter notre effort pour que cette baisse programmée d'effectifs, partie intégrante de la loi de programmation militaire – ce n'est pas la première loi de programmation militaire qui prévoit une baisse des effectifs – ne nous empêche pas de répondre à la menace que nous connaissons. Ce sera l'objet du conseil de défense qui se réunira. Le ministre de la défense sera ensuite à votre entière disposition pour répondre à ces questions qui doivent nous rassembler. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2478

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [21 janvier 2015](#)